

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 4

Artikel: Le taupier
Autor: Grivel, B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1/2, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les baillis plient bagage.

Le mercredi 24 janvier 1798, on pouvait voir, sur les routes menant du Pays de Vaud à Berne, de lourdes berlines traînées par quatre chevaux et suivies de carriages où étaient entassés des monceaux de malles et de sacs. Ces équipages étaient ceux des baillis que le peuple vaudois venait de mettre à la porte, avec beaucoup de ménagements d'ailleurs. Tous ne figuraient pas parmi ces fuyards. Un délai de quelques heures avait été accordé aux autres pour plier bagages. Mais leur règne dans la douce terre découlant de lait, de miel et de vin doré avait pris fin, ainsi que le disait expressément un décret du gouvernement provisoire, du 25 janvier 1798 :

L'Assemblée provisoire des représentants du Pays de Vaud,

Considérant que la mission des baillis dans le Pays de Vaud est terminée; considérant que leur résidence prolongée dans ces circonstances ne peut être qu'excessivement pénible pour eux et inutile pour nous;

L'Assemblée les invite, pour prévenir de majeurs inconvénients, à se retirer immédiatement. Quant à leurs meubles, effets et autres objets qui pourraient les retenir et prolonger leur séjour, l'Assemblée provisoire des représentants du Pays de Vaud leur fait déclarer qu'ils pourront librement et sans entraves les faire expédier ainsi qu'ils le désireront.

Adieu les belles assemblées dans les salons du château baillival! adieu les fêtes auxquelles étaient conviés les Vaudois de marque et les illustres étrangers! adieu ces diners plantureux comme celui qu'un riche Hollandais offrit au bailli d'Erlach, à Lausanne, et dont le menu comprenait trente-cinq plats! L'existence de roitelets des lieutenants de Leurs Excellences avait cessé pour de bon.

Les registres des conseils des villes constant sans commentaires et très laconiquement le départ des baillis. Celui de Nyon s'exprime ainsi : « Monsieur Antoine-Emmanuel Rodt, bailli, vu la circonstance de la Révolution, est parti pour Berne, ensuite de l'ordre qui lui en a été donné par le Grand Conseil de cette ville, ce matin. Ici finit sa préfecture, quoiqu'il eût encore deux ans à rester, et conséquemment celle de tous les baillis, ce qui a été inscrit ici, ainsi que sur le registre du comité pour mémorial à la postérité. »

La ville d'Yverdon congédia son bailli avec infiniment de ménagements.

A Vevey, on le garda quelques heures en état d'arrestation. Le comité de surveillance de cette cité écrivait, le 25 janvier, à la Représentation provisoire du Pays de Vaud à Lausanne :

Nous ne savons que faire du bailli Berseth, qui est toujours gardé à vue; nous attendons vos ordres.

Salut fraternel.

Jn-Ph. BERARD, président.

* Nous avons largement puisé, pour écrire ces lignes, dans les ouvrages suivants : H. MONOD, *Mémoires*; VERDEIL, *Hist. du Canton de Vaud*; CH. PACHE, *la Contrée d'Oron*; ALB. BONNARD, *Lausanne au XVIII^e siècle* (Chez nos aïeux); PAUL MAILLEFER, *Hist. du Canton de Vaud*.

A Romainmôtier, on engagea simplement le bailli à partir.

A Aubonne, le château fut pris, le 24 janvier, à trois heures du matin, et le bailli s'éloignait tôt après.

Le bailli de Morges, lui, ne songeait pas à s'en aller. « Il continuait, dans ce pays détaché de Berne, à jouir de toute la considération que lui avait donnée sa qualité de lieutenant du gouvernement, dit Monod dans ses *Mémoires*. Lors même que l'on sut que l'entrée des Français ne tarderait pas, ce qui ne laisserait peut-être plus les moyens de le faire respecter, personne ne pouvait se résoudre à lui faire sentir la nécessité de se retirer; on me demanda de l'y déterminer. Il ne partit que le jour de l'arrivée à Lausanne (25 janvier) d'un adjutant du général français, qui apportait une sommation au général bernois de quitter le Pays de Vaud... »

Au château d'Oron, les choses se passèrent de la manière suivante :

« Le bailli d'Oron était alors le colonel Jean-Rodolphe de Mulinen; il s'était concilié l'estime et le respect de ses administrés par son caractère élevé et plein de bonté. Le comité révolutionnaire d'Oron délégua trois de ses membres — MM. Etienne-Louis Jan, qui fut plus tard conseiller d'Etat; Abram-Frédéric Demiéville et Frédéric-Samuel Pasche — afin de signifier à M. le bailli sa déchéance et l'inviter à quitter le château. La mission des trois délégués eût certainement été plus facile envers un bailli qui n'aurait pas eu les qualités de M. de Mulinen. Ils s'en acquittèrent avec courtoisie.

Le bailli les reçut avec une bienveillance résignée et, coupant court aux précautions oratoires de M. Jan : « Depuis quelque temps, » dit-il aux délégués, je m'attendais à ce qui arrive aujourd'hui; je quitte la contrée en faisant des vœux pour sa prospérité, et j'es- » père que mon départ pourra s'effectuer sans danger pour les personnes de ma maison. »

Le jour même, M. de Mulinen fit ses malles, qui, la vérité oblige à le dire, ne demeurèrent pas complètement à l'abri du pillage. Le lendemain (25 janvier) il reprenait la route de Berne. Il traversa Oron-la-Ville en voiture et, manifestation qui témoigne de la considération dont il jouissait, la milice du contingent lui rendit les honneurs accoutumés.

Les Vaudois étaient si heureux d'être délivrés des baillis que, non seulement ils ne songeaient pas à les molester, mais qu'ils facilitaient leur départ de toute manière.

Quelques semaines plus tard, un patriote facétieux parodia leur exode d'une façon assez plaisante, comme l'écrivait M^{lle} Henriette Bugnion, la fille du pasteur Bugnion de Sausure, dans une lettre datée du 2 avril 1798 et adressée à son cousin de Constant. (A cette date-là, M^{lle} Bugnion n'avait pas atteint sa 14^{me} année.)

Lausanne est bien changé, mon cher César, on ne rencontre que soldats français; on ne dit plus que citoyen, le monsieur est un mot dont on ne se sert plus. On a amené, il y a quelques jours, les

ours de Berne qui vont à Paris; il y en a trois; ils sont dans des cages de fer qu'on a mises dans des caisses; les chars sont escortés de dragons du pays. Le citoyen Junod qui conduit ces ours leur a donné des noms qui sont écrits sur les chars; l'un s'appelle S. E. Steiger, l'autre, S. E. d'Erlach et le troisième, S. E. Weiss. La foule immense qu'il y avait pour les voir passer riait de ces noms qu'on avait mis par moquerie sur ces chars; le bruit s'était répandu qu'on menait M. d'Erlach enchaîné à Paris et le tout n'était que ces pauvres ours...

Ainsi, on attendit pour tourner en dérision les baillis qu'ils se fussent pour toujours éloignés du Pays de Vaud. Et c'est là encore un trait qui montre combien les révolutionnaires vaudois étaient peu sanguinaires. Cela ne les empêcha pas de proclamer hautement leur indépendance en cette mémorable journée du 24 janvier. V. F.

Cour et cour.

Jeune et jolie, Marianne,
— Une enfant de chez nous ne manquant pas d'esprit —
Avait trouvé place à Lausanne.
Joseph, le commis, s'en éprit.
Mais la belle riait de cette ardeur « comique ».
Un jour que notre domestique
Se disposait à balayer la cour,
Le soupirant s'approche et, sans détour :
« Oh ! laissez-moi, mademoiselle,
» Vous faire un peu la cour... ne soyez pas cruelle ! »
Marianne, riant, lui tendit son balai :
« Faites vite et bien, s'il vous plaît ! »
E.-C. THOU.

Le taupier.

La porte du cabaret s'ouvrit; le vieux Daniel entra, courbé sous l'âge et sous sa besace. Bien qu'il fit sec, ses souliers étaient boueux et projetaient sur le plancher des petits cailloux qui roulaient comme de la grenaille. On est toujours crotté, à son métier — cheminer à l'orée des bois, couper droit à travers champs, sans souci des marécages et de ces triangles verdoyants et spongieux qui marquent la bouche des canalicules d'irrigation.

D'un glissement d'épaule, le taupier se débarrassa de sa besace; de son bâton d'épine il frappa sur la table trois coups qui firent sauter des verres et une chopine vides. Le cabaretier parut :

— Un demi de nouveau, pi du pain et du fromage !

Le vieux s'assit, tambourinant des doigts, faisant fuir les mouches qui goûtaient à une petite flaque de vin répandu. Il regarda machinalement autour de lui, sans prêter attention aux affiches vertes et blanches, publications militaires et décrets de lois, courant en frise de papier sale et terni, tout autour de la pièce, sous les taches violentes de quelques chromos accrochées à des clous. Ses yeux se fixèrent alors sur la route poussiéreuse, qui lui sautait par la fenêtre ouverte et qu'il lui faudrait reprendre tout à l'heure.

Le cabaretier revint et servit :

— Fait chaud par les routes, aujourd'hui !

— Chaud partout ! répondit le taupier, hap-

pant la bouchée de pain où il maintenait de l'index le cube de fromage.

Il avait trop faim pour causer. Il n'était d'ailleurs pas bavard. Le métier n'y porte pas. « Un métier à causer avec sa pipe », comme disait l'aubergiste.

Le vieux Daniel mangeait donc sans hâte, posément. Les muscles en travail bosselaient les joues maigres. De temps en temps, il avalait un verre de vin et ramenait sa moustache dans sa bouche, en la suçant longuement. Le chat de la maison rôdait, quémendeur, attrapant au vol les couennes de fromage que le vieux Daniel lui abandonnait : encore qu'il tuât les taupes, il n'était pas méchant avec les bêtes.

Quand il se fut restauré, il tira de sa blouse un cigare mince et noir, semblable à un salsifis desséché. Et tout en lampant de temps à autre une gorgée de vin, il tirait de lentes bouffées. La fumée acre, verte comme celle du bois humide, flottait autour de sa tête. Ses yeux s'obstinaient sur la route qui filait droit dans les champs, avec, à l'horizon, toujours le même petit nuage immobile qui semblait à chaque instant devoir tomber, dans l'accablement de la journée d'été.

Le cabaretier s'approcha, curieux :

— Bonne prise ?

— Voilà.

— On peut voir ?

— Oh, regardez seulement.

Le cabaretier ouvrit la besace. Il y avait là une vingtaine de taupes, petites pelotes de velours sombre, avec les pattes toutes roses, roides, écartées comme des mains d'enfants suppliants. Du sang perlait au museau des bêtes étranglées. D'autres, prises par le milieu du corps, étaient zébrées de rouge.

— Tout ça d'aujourd'hui ?

— Et pi qu'il a fallu bouger, allez ! Depuis quatre heures ce matin. Y fait trop sec à présent, ça détend les ficelles, la terre croule. C'est fini, y a plus de taupes, à présent qu'on leur z'a fait tant la chasse.

— Autrefois, c'était un bon métier, hein ?

— Autrefois, oui. A présent, ça ne vaut plus bien la peine. Si on ne connaissait pas son métier, et pi, si on ne faisait pas des journées de temps en temps, ça n'irait pas ; pour ça, non, ça n'irait pas.

— On vous paie toujours tant la bête, à Planières ? Vous êtes le taupier de Planières, hein ? Je vous connais bien.

Le taupier acquiesça d'un signe. De long-temps il n'avait autant parlé ; pour le moment, c'en était assez.

Les mouches bourdonnaient avec frénésie.

— On aura de l'orage, dit l'aubergiste, en écrasant, d'une formidable claque, un taon sur le dos de sa main.

— Possible !

Le taupier ralluma son cigare, éteint pendant la conversation.

Le cabaretier, qui avait son idée :

— Est-ce qu'on peut vous offrir un bout ?

— Merci, ça n'est pas de refus.

Le taupier glissa soigneusement le cigare dans le gousset de sa blouse.

Le cabaretier reprit :

— Savez-vous ce que devient Louise Favay ?

— Non.

— Que oui, vous savez bien, la fille au syndic, celle qui a quitté son homme ?

Peut-être Daniel savait-il quelque chose. Mais il se renfermait dans son mutisme, soit par indifférence, soit par prudence. Quand on dépend des municipalités, il faut prendre garde à ce qu'on dit.

Le cabaretier en était pour ses frais. Il avait espéré vainement tirer quelque chose de ce muet. Personne jusqu'ici n'avait pu — ou voulu — le renseigner sur cette Louise. Et il

est bon pour un aubergiste d'être au courant de ce qui se passe, même dans les villages circonvoisins. Les consommateurs aiment un patron qui rigole aux sous-entendus des conversations.

Les deux hommes n'avaient plus rien à se dire. Le taupier se leva, paya, saisit son sac et son bâton.

— A revoir !

— A revoir !

Le vieux avait repris son pas allongé ; à chaque enjambée, sa culotte de grisette, devenue bleu de ciel à force de lavage et d'usure, se relevait sur la tige du soulier et découvrait la cheville, noueuse et rouge comme de la brique.

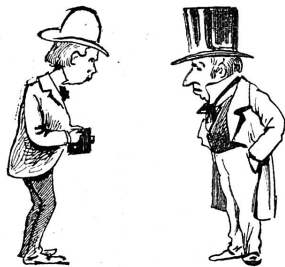
L'aubergiste, sur le perron, regardait son hôte s'éloigner, petite tache bleue déjà lointaine.

— Drôle de corps, quand même !

B. GRIVEL.

Un instantané.

MÉPRISE



— Non, non, c'est inutile ; je ne donne jamais rien aux quêteurs.

On est comme on est.

Parce que l'on n'a pas encore chargé les mortiers et déroulé les hannières ; parce que nos demoiselles n'ont pas encore ceint l'écharpe verte et blanche et parce qu'elles ne sont point encore occupées à tresser des guirlandes ou à chiffonner des roses de papier, il est des personnes qui prétendent que notre peuple vaudois « n'est pas très chaud » pour les grandes fêtes qui se préparent.

Que ces personnes-là nous connaissent peu ! Le Vaudois n'est pas de la race des enfiévrés. Il n'est pas de ces gens toujours courant, toujours haletants, et qui vivent dans la constante crainte de manquer le train.

Non, le Vaudois est plus sage. Il ne s'émue pas à tout propos et, quelles que soient les circonstances, il a toujours « bien le temps ».

S'agit-il de prendre un train, le Vaudois ne quitte sa demeure « qu'à la dernière » ; et il arrive quand même... au coup de sifflet du départ : « Hé !... crie-t-il au chef de train, attendez moi un moment... me voilà, que diable ! » Et, tandis que le train l'enlève brusquement du sol : « Eh ! quoi, dit le Vaudois, indolent, est-on pas là ? Y avait-y besoin de tant courir ? »

Il en sera de même pour les fêtes du centenaire. Avant le dix ou le douze avril, à l'exception des innombrables comités, qui souvent s'agitent plus que de raison, personne ne veut bouger ou ne voudra le paraître. Et si vous demandiez à un de nos Vaudois :

— Alors, nous voici en 1903, le grand jour approche ; je pense que vous vous préparez à célébrer dignement ces fêtes du centenaire ?

— Oh bien, voilà, vous répondrait-il, on n'y pense pas seulement. On dit que le Grand Conset a voté un crédit pour des fêtes. Y paraît qu'y aura une pièce au théâtre de Lausanne, le 14 avril et puis une espèce de Fête des Vignerons à Beaulieu, au mois de juillet. Si on

est toujou de ce monde, on ira ça voi avec la femme et les bouèbes. Pou ce qui est de chez nous, on sortira tout bonnement les drapeaux et la bourgeoise fera quèques bricelets..., pou qui soit dit... Voilà !

Et, le matin du 14 avril, comme si une fée avait, de sa baguette magique, touché notre bonne terre vaudoise, dans le plus petit hameau, comme à la capitale, à la montagne, comme à la plaine, partout règnera l'allégresse. Les drapeaux flotteront joyeux à toutes les fenêtres ; les guirlandes de feuillage, ornées de fleurs multicolores, se balanceront, gracieuses, au-dessus des passants. Dans les rues, le long des routes, les hauts sapins, emblèmes de liberté, arrachés aux forêts séculaires, formeront la haie sur le passage de cette foule en liesse, célébrant justement les bienfaits de la liberté. Par dessus tout cela, présidant à la fête, le gai soleil d'avril, le soleil du renouveau et de l'espérance. Des tables hospitalières se dresseront en tous lieux, autour desquelles viendront s'asseoir et fraterniser vieux et jeunes, pauvres et riches, simples citoyens et magistrats ; et tous, la cocarde verte et blanche à la boutonnière, la joie dans l'âme, entonneront d'un même cœur la vieille chanson du doyen :

Chantons notre aimable patrie,
Chantons cette terre chérie,
Et son beau lac et son tableau de vie,
Chantons tous le canton de Vaud
Si beau !

Chez nous, c'est toujours comme ça.

J. M.

A propos de la *Recafaioula*, dont nous avons parlé dans notre numéro de samedi, voici quelques extraits d'un article que publia jadis le *Conteur*.

La Recafaioula.

La *Recafaioula* est 'na beinda dè lulus, gaillà eduquà su lo patois, qu'ont dâi tenabliès lo deveindronè, pè Lozana, po dèvezà dè çosse et dè cein et po sè racontà dè cliào bounès z'historiès dâi z'auto iadzo.

Lè dzouvenès dzeins d'ora ne dèvezont dièro patois, et se lo volliont fèrè, c'est dâo faux roman, que cein cheint gaillà l'écoula, iò l'est qu'on fâ la guerra à cè pourro dèvezà dâo vilho teimps, po tatsi dè io fèrè dèpaidrè et po ne lo pas mè ouèrè ; mà la *Recafaioula* est quie, que ratint pè la quia lo pou qu'ein restè.

Lè citoyèns qu'ein font partià dussont don racrotsi cè patois ique iò ien a onco quauquè nitès, et quand l'ein ont dèguenautsi 'na brequa, la dussont veni dénonci dein lè tenabliès, po qu'on pouessè la marqua su lo *protoco* et la conserva.

Lè prèmirès tenabliès ont età bin galèzès ; mà on avâi on bocan mau ào veintro po s'ein allâ. Tsacon minè lo mor assebin que pào, mà ien a on part que crosont à na vouairetta. Ne fâ rein : viva la *Recafaioula* !

Bambioulès.

— Tè bin biau, vesin ! dè iò vint-te dinsè ?

— Ye vigno dau predzo.

— Su què noutro menistrè a-te prèdzi ?

— Su sa chairè, pardi.

— Lo sé prau, ami Dzaquies, mà qu'a-te de ?

— La dèvesà su la fin dau mondo : l'a de qu'aloo lè metcheints sarort bourla à tsavon. Por mè, ne pu pas cein crairè ; lo bon Dieu n'est pas prau croüto po me bourla éternellameint ; mà, po 'na soupliàie, lai mè atteinno.

On boutsi qu'avai atsetà onna vatse à Vella-naova étai z'u po la queri.

La fenna étai soletta à l'ottò.